



Comité de Pétanque et de Jeu Provençal
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénées

COMPT E R E N D U

Réunion du Comité Directeur

Jeudi 27 avril 2017

Présents :

Mmes CASSAIGNEAU - CLAMENS - LOZANO - MONDRAGON -
ROUGES - SARMAN

Mrs ARCANGELI - ARNAUD - AZEMA - DEBEZI - DE LISLE -
GALIANO - HUGUET - JOUANY - JURADO - LE BOT - LE
MANACH - NEVEU - PINAUD - RICARD - VIGNERES

Absents excusés :

Mme ASPROGITIS - RATHBERGER

Mrs DALLIER - DUCASSE - BEIGNON - LACROUX

Préambule du Président

Bonjour à toutes et toutes, et encore une fois merci de vous être soustraits à vos obligations afin de pouvoir être des nôtres.

Peu de choses depuis notre dernière réunion, les qualificatifs sont terminés et je vous confirme la volonté de la FFPJP et de son Président d'aller au bout de la réflexion et de concrétiser la mise en œuvre d'un calendrier harmonisant les différentes phases des championnats sur l'ensemble du territoire national, une avancée, des réorganisations et certainement des incidences sur les finances et le fonctionnement des comités et du notre en particulier. Mais ceci, ne doit pas éteindre notre volonté de nous inscrire dans cet élan de modernisation.

La lutte contre les incivilités et les comportements contraires à nos valeurs et aux valeurs du sport doivent être poursuivis avec énergie et sans laxisme car aujourd'hui, certains départements sont confrontés à de tels agissements qu'ils en arrivent à annuler des championnats départementaux. Le Comité 31 est à leur côté dans cette lutte car nous aussi par le passé nous avons connu ces débordements et nous en payons encore le tribut au travers de l'image qui persiste dans monde de la Pétanque. Il est important, non pas de fuir les départements confrontés à ce fléau, mais de les soutenir dans leur combat. Une minorité néfaste ne doit pas nous obliger à baisser les yeux, soyons conscients des risques et réalistes dans la réponse à apporter. Nous avons-nous-même trop souffert de cet ostracisme pour le faire subir aux autres alors qu'ils ne sont pas responsables des agissements des fauteurs de trouble.

Solidarité et fermeté doivent être nos arguments.

Et ceci m'amène à la discipline et aux divers rapports que nous avons reçus, la commission aura du travail, les faits sont moins importants que ceux connus par mes collègues mais n'ayons aucune complaisance. Nous connaissons une participation sans précédent dans nos qualificatifs, des joueurs reviennent sur les terrains, assurons leur un contexte serein. J'attends de vous de

l'attention mais aussi un comportement respectueux vis-à-vis des personnes et ce à quelques postes que vous vous trouviez dans l'organisation de nos compétitions et de notre institution.

Ne portez pas le flanc aux critiques, chacun de nous peut faire des erreurs et elles sont pratiquement toutes rattrapables, il est inutile d'attiser les rancœurs par des attitudes ou des comportements irrespectueux ou peu compatibles avec le monde associatif. N'oublions jamais que nous ne sommes que des bénévoles avec nos limites et nos imperfections. Un peu de mansuétude ne nuit jamais, il est important de placer le curseur des priorités au bon endroit.

Michel LE BOT

1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 mars 2017

Le compte rendu soumis à l'approbation de l'Assemblée n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

2 - Bilan des championnats

▪ Championnats de Secteur

Ils ont réunis 18 516 joueurs sur l'ensemble des qualificatifs « pétanque » soit une progression de 9%.

Globalement, tous les secteurs enregistrent une augmentation de la participation sauf un, celui de Muret et une progression spectaculaire pour le secteur de Carbonne.

Toulouse	Comminges	4 Vallées	Carbonne	Grenade	Muret	Pibrac	GLS
+ 13%	+ 13%	+ 5%	+ 24%	+ 10%	- 11%	+ 7%	+ 15%

- Les championnats qui ont réuni le plus de monde sur une même journée et sur l'ensemble du territoire sont les championnats de secteur doublette et triplete. Pour la première fois, la participation au championnat doublette (2 494 participants H/F) est supérieure à celle du championnat triplete (2 469 participants H/F).

- Préoccupation en catégorie Vétérans où seulement 20% de nos licenciés participent (soit 1167 joueurs sur environ 6000 licenciés). La commission Vétéran devra travailler à redynamiser cette catégorie.

- La catégorie Promotion enregistre quant à elle une progression de 20%, progression peut-être motivée par un Championnat de France au bout ?

- Participation toujours faible sur le championnat Triplette Féminin, 184 équipes inscrites pour l'ensemble des secteurs soit une moyenne de 23 équipes par secteur. La commission Féminine devra travailler, elle aussi, sur la sensibilisation et la motivation des féminines.

- A aujourd'hui, 201 clubs sur 241 ont participé à au moins un qualificatif et 178 clubs qui ont déjà rempli la règle des cinq participations départementales

- Les absences sur les championnats de secteur sont à traiter par le secteur concerné qui doit réclamer le justificatif en question (certificat, mot d'excuse etc.) et en tenir un suivi régulier et exhaustif pour permettre au Comité de gérer au niveau supérieur, les absences sur les Q.Ligue et les Championnats Départementaux. Cette année, on enregistre moins d'absences sur les Championnats.

✚ Michel LE BOT : le comité de pilotage des Championnats a attiré l'attention du Président concernant le mode de qualification sur le Championnat secteur triplete féminin.

Rappel de la règle départementale : tous les secteurs reçoivent en début de saison, une feuille de route pour le déroulement des graphiques qui est fait informatiquement jusqu'aux parties qualificatives puis ensuite à l'aide d'un graphique manuel ceci pour la bonne raison que le logiciel informatique ne permet

pas d'avoir deux qualificatifs à la fois, un pour le Département et l'autre pour le Q. Ligue. Il est normal que la qualification au championnat Ligue se fasse avec l'ensemble des équipes qualifiées au Championnat Départemental. Tous les secteurs ont un tirage informatique qui leur permet de qualifier un certain nombre d'équipes ou de joueurs et de continuer le graphique manuellement pour désigner les champions. Cette règle a été de mise dans tous les secteurs sauf celui de Carbonne, secteur sur lequel les dirigeants sont nouveaux et il leur faut un temps d'adaptation.

Quand le président a été saisi de cette irrégularité, les délais étant trop courts pour faire marche arrière, la décision a été prise d'entériner les résultats, chaque président de Clubs et responsable du secteur concernés ont reçu un courrier du président leur expliquant l'obligation de respecter la règle fixée par le Comité afin que l'ensemble des joueurs et joueuses bénéficient du même traitement sur l'ensemble du territoire.

Lorsque nous pourrions faire différemment (gestion d'une phase qualificative à deux compétitions) avec l'application GESTION CONCOURS, nous le ferons.

✚ Francis RICARD a été sensibilisé par des présidents de club ou des joueurs qui souffrent d'un manque d'information. Pour pallier à cette carence, il propose que chaque secteur organise une réunion de présidents à laquelle il participera et/ou le président, avec un seul point à l'ordre du jour, "questions ouvertes".

▪ **Q.Ligue**

Dans l'ensemble, ils se sont bien passés avec un taux d'absence moins important qu'en 2016.

✚ Denis JURADO fait remarquer que celui ou celle qui ne peut honorer sa qualification au Q.Ligue devrait informer rapidement le Comité afin de pouvoir repêcher l'équipe battue par celle qui déclare forfait et éviter ainsi un "blanc" au graphique.

✚ Jean-Bernard VIGNERES revient sur le nombre d'équipes qualifiées (24) au Q.Ligue Triplette Féminin avec le problème des cadrages et de parties qui se terminent tard. Jennifer ROUGES, présidente de la Commission Féminine a également été interpellée sur cette situation.

✚ Francis RICARD rappelle que rien n'est fait au hasard et la base de qualification correspondant à environ au ¼ du total de la participation sur les championnats de secteur et les qualificatifs. Il appartiendra à la Commission Compétition et à la Commission Féminine de travailler sur ce sujet, cette dernière devant se poser la question pourquoi avons-nous si peu de participation dans cette catégorie et travailler sur les solutions pour y pallier.

▪ **Départementaux (Triplette, Doublette JP et Triplette Jeunes)**

Tous les tirages des Championnats HG sont faits mais non publiés sur le site dans l'attente des résultats des Championnats Midi-Pyrénées et d'éventuels remplacements à faire en cas de qualification par le biais d'un titre de Champion.

1- Triplette JP

Bonne participation avec 75 équipes à Colomiers (66 en 2016). Terrains tracés en nombre suffisant, parfois un peu trop sélectifs. Championnat qui s'est terminé tard le samedi à 22h30.

- Champions, Laurent BONNET, Robert MELLARDO, Gilles ASSIGAL (Lavernose)
- Vice-champions, Denis JURADO, Stéphane MAURY, Michel NAVARRO (Colomiers).

Ces deux équipes iront au Championnat de France à Castelnaudary du 16 au 18 juin 2017. 5 autres équipes se sont qualifiées pour participer au Championnat Midi-Pyrénées, les 6 & 7 mai 2017 à Castanet (31).

Lors de la prochaine réunion de la Commission Territoriale, devra se poser la question des 5 équipes à qualifier pour le Championnat MP (6 en 2016 - 5 en 2017).

2- Doublette JP

Là aussi, bonne participation avec 110 équipes inscrites à Fenouillet (80 en 2016). Nombre de terrains conséquent et tous séparés par des planches. Bon Championnat même si certains favoris n'ont pas su ou pu tirer leur épingle du jeu.

- Champions, Éric YBRES, Raymond COSCUJUELA (Launaguet).
- Vice-champions, Dylan FAJARDO, Michel PEREZ. Championnat de France 2017 à Palavas les Flots du 25 au 27 août 2017.

Ils rejoindront les vice-champions de France et de Ligue MP 2016, Frédéric ABRUZZO et Philippe MICHEL. 4 autres équipes se sont qualifiées pour le Championnat Midi-Pyrénées de FLAVIN, en juillet prochain.

✚ Michel LE BOT demande à Denis JURADO si le fait que le Championnat Triplette ait été particulièrement éprouvant physiquement a eu une incidence sur la doublette qui s'est déroulée huit jours plus tard ? Moins que la fatigue physique, c'est la qualité des terrains qui ne permettait pas de produire du jeu de bon niveau, la partie se résumant, parfois, en un simple concours de points.

3- Jeunes

Bonne organisation du Club de RECEBEDOU. Nous étrennions encore nouvelle formule, avec le samedi, des inscriptions à l'avance par zone et des groupes de 6, et le dimanche, un système de poules classique.

Un beau championnat malgré une participation en catégorie minimes (27 équipes) et juniors (12 équipes) en baisse et une catégorie cadets (23 équipes) identique aux années précédentes. De belles confrontations sur des terrains plutôt sélectifs. Mention spéciale pour l'équipe du Comminges qui, cette année, est finaliste du Championnat HG France UNSS et Championne d'Académie.

Pour le critérium des jeunes, nous n'avons pas fait d'inscription à l'avance ce qui risque de créer quelques difficultés pour gérer les joueurs isolés.

▪ CZC / CDC Vétéran et CDC JP

1- CZC

Participation à la hausse avec 417 doublettes au 1^{er} tour (+ 79 par rapport à 2016) et 399 au 2^{ème} tour (+ 20 par rapport à 2016).

PARTICIPATION 2016 / 2017 AU CZC VETERAN												
	2016						2017					
	J1	J2	J3	J4	J5	TOTAL	J1	J2	J3	J4	J5	TOTAL
COMMINGES	60	54	40	31	52	237	47	60				107
PIBRAC/GRENADE	70	80	60	54	72	336	98	85				183
4 VALLEES	57	73	59	44	55	288	74	76				150
MURET/CARBONNE	54	61	59	41	60	275	67	54				121
GLS	58	65	62	74	58	317	72	72				144
TOULOUSE	39	46	26	34	39	184	59	52				111
	338	379	306	278	336	1637	417	399				816

2-CDC

Rien à signaler, tout fonctionne bien. Il appartiendra à la Commission vétéran, de discuter sur un écart de niveau entre certain club, pour peut-être créer une 2^{ème} division en CDC afin que les CZC rencontrent des équipes à leur niveau et ainsi gagner de la participation. A l'avenir, le CDC vétéran pourrait mener à un Championnat de France ...

3-CDC JP

Un Championnat devenu "folklo" et dont le nombre de forfait ponctuel croit. Sur le plan sportif, la compétition est complètement dévoyée avec des journées qui se jouent en désordre et de nombreux forfaits. A la décharge des clubs, le nouveau règlement de cette compétition (matches aller/retour, date des rencontres libre, obligation d'un arbitre etc.) impulsée par l'ancienne Commission Jeu Provençal n'a pas été assimilé par tout le monde. Peut-être faudra-t-il revoir le principe des divisions avec une D1 de joueurs JP confirmés et une D2 pour toutes les autres équipes ? Peut-être revoir le calendrier du JP pour supprimer la concurrence avec la Pétanque et ainsi éviter les forfaits ? Du pain sur la planche pour la Commission JP ...

✚ Marie-Madeleine CLAMENS souligne que le calendrier JP en HG s'est réduit et se résume aux CZC, CDC, Championnats Départementaux, Challenge CUCQUEL (sur un seul tour) et Hivernal CD31.

Elle rappelle la reconduction du JP Tour pour 2017, votée lors du Congrès de Ligue de janvier 2017. En HG, seront qualifiées les 4 équipes demi-finalistes du Championnat HG doublette JP.

3 - Point des licences et de la Trésorerie

1) Licences, Marie-Madeleine CLAMENS

Le point de comparaison est fait entre le 24 avril 2016 et le 24 avril 2017 et fait apparaître une perte de (seulement) 71 licences. Nous sommes prêts du but !

SECTEURS		LICENCES AU 27/04/2017	LICENCES AU 24/04/2016		LICENCES AU 19/10/2016
N°	NOM				
1	TOULOUSE	1294	1351	-57	1428
2	COMMINGES	1514	1589	-75	1641
3	4 VALLEES	2164	2179	-15	2268
6	CARBONNE	1124	1061	63	1134
8	GRENADE	1014	978	36	1025
10	MURET	1051	1163	-112	1189
11	PIBRAC	1486	1449	37	1500
13	GLS	1811	1759	52	1860
TOTAL CD31		11 458	11 529	-71	12 045

Certains secteurs, Comminges, Toulouse, Grenade demandent s'il n'y aurait pas eu une erreur dans la distribution de calendriers 2017 car à aujourd'hui, ils sont en rupture alors qu'ils n'ont pas encore atteint le chiffre 2016.

Ci-contre la commande faite auprès de notre imprimeur et la répartition des calendriers 2017 à partir de l'historique 2016.

Peut-être n'avons-nous pas tout reçu ? Le président demande aux secteurs de s'arranger entre eux.

Secteurs	2016		2017	
	Licences 2015	Demandes	Licences 2016	Demandes
TOULOUSE	1423	1100	1428	1100
COMMINGES	1687	1600	1641	1600
4 VALLEES	2373	2000	2268	2000
CARBONNE	1183	1100	1134	1000
GRENADE	1031	850	1025	850
MURET	1228	1050	1189	1050
PIBRAC	1446	1200	1500	1300
GLS	1868	1500	1860	1500
CD31		100		100
Total	12239	10500	12045	10500

2) Trésorerie

Rien de très nouveau. Nous allons avoir la rentrée des inscriptions des championnats et des qualificatifs qui s'élève à environ 37 000€.

6 - Questions diverses

✚ Michel LE BOT

❖ CDF, match Merville / Saint-Orens

Le président du club de Saint-Orens, Serge MEXES avait appelé Michel LE BOT l'informant que son club était forfait pour la CDF 2017/2018. Ce dernier lui a demandé d'appeler son adversaire, le club de Merville, pour lui faire part de cette décision. Suite à la décision de leur président, certains joueurs du club de Saint-Orens sont intervenus auprès du club de Merville pour l'informer qu'ils voulaient jouer. Après divers échanges téléphoniques et face à l'insistance des joueurs de Saint-Orens, le club de Merville a accepté de jouer. Face à cette situation, le président du CD31 a demandé que le match qui opposait ces deux clubs, se joue *réellement*.

Or, même si le Comité a reçu une feuille de match avec des résultats validés par 2 capitaines et un représentant de club, nous savons que le match n'a pas eu lieu puisque certains joueurs de Saint-Orens portés sur la feuille de match, étaient absents sur le site le jour de la rencontre. Le club de Merville ne souhaitant pas de polémique ne veut pas pour autant être porté gagnant de cette rencontre.

Au regard de ces éléments, le président soumet au Comité Directeur du CD31 d'invalider le résultat de la rencontre Merville / Saint-Orens et de ce fait, de ne porter aucun club vainqueur. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Le tirage du cadrage (date butoir, lundi 5 juin) et du 4^{ème} tour (date butoir, 30 juillet) était en attente de la décision prise suite à ce litige. Il sera publié la semaine prochaine avec 23 clubs et 6 cadrages.

❖ L'an dernier, lors de l'élaboration du calendrier, cinq clubs du secteur de Carbonne s'étaient vu interdire l'organisation des concours officiels en 2017 car ils n'avaient participé à aucune compétition départementale durant l'année 2016 (conformément à une décision départementale). Enfreignant la sanction, ces clubs ont décidé d'organiser des compétitions, dont une en concurrence directe avec un club du secteur. Le président a contacté les clubs en question pour les rappeler à l'ordre. Le président invite les responsables de secteur à veiller au respect de cette décision.

❖ Nous avons reçu un courrier du Club de Saint-Gaudens s'interrogeant sur l'affiliation, les modes de gestion et la légitimité des concours attribués à l'Association Comminges Sport Pétanque. Le président s'engage à y répondre. Certain secteur ayant ce type de structures pour animer leur territoire, le Président attire leur attention sur le fait qu'il faut être attentif à ne pas créer des conflits entre le secteur et les clubs dont ils ont la charge.

❖ Nous avons reçu sur le site du Comité, la demande d'un joueur qui ne voyait pas ses points de classification suite à un concours du 1^{er} novembre 2016 à Ramonville, graphique fait manuellement et qui avait réuni 140 équipes. Les personnes ayant procédé à la saisie des résultats du concours sur GESLICO ont apporté une réponse au joueur concerné, dont acte.

Rappel des règles en matière de saisie de concours :

- les responsables de secteur saisissent les résultats de leurs concours (informatique ou manuel) sur Geslico.

- tout graphiqueur ou responsable de secteur doit archiver tous les concours de l'année afin que l'on puisse les consulter pour une erreur, un oubli ou une simple vérification.

- si une compétition enregistre plus de 80 participants ou si la dotation est égale ou supérieure à 100€ ou plus par joueur, le graphique informatique est obligatoire.

✚ Jennifer ROUGES signale que Murielle FERREIRA, secteur de Carbone, viendra compléter la commission féminine qui se réunira courant juin.

✚ Jean-Bernard VIGNERES s'étonne que les arbitres des Championnats Départementaux reçoivent une convocation de la commission d'arbitrage (avec demande de RIB) alors que les graphiqueurs ne reçoivent rien. Dont acte.

Il présente les nouveaux scoreurs qui seront utilisés sur les Championnats Départementaux.

✚ Chantal CASSAIGNEAU avait demandé que les graphiques des CZC vétérans lui soient envoyés le vendredi suivant la compétition. Elle relance les responsables de secteur de faire un rappel aux graphiqueurs, car ce n'est toujours pas fait dans les temps.

✚ Alain PINAUD fait part de la remarque de certains joueurs vétérans de son club qui participent au CZC vétérans mais qui ne se sont pas inscrits au Championnat secteur vétéran du fait des inscriptions à l'avance. Il appartiendra à la Commission vétérans de travailler sur le sujet.

Il demande aux secteurs du Comminges et du GLS de lui adresser la liste de leurs concours avec la liste des graphiqueurs qui interviennent.

✚ Valérie SARMAN fait part de la demande du club de Saint- Geniès de déplacer le concours du 25 août au 24 septembre 2017 suite à un souci de terrain. Il s'agit de vérifier la cohérence du calendrier, mais à priori rien n'est bloquant.

✚ Raymond NEVEU demande où en est l'avancement du nouveau site. Réponse : notre correspondant est parti plusieurs semaines en vacances et de notre côté nous avons été (très) sollicité par nos Championnats et qualificatifs. Nous allons reprendre contact après le 5 mai 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin vers 0h30

La prochaine réunion est fixée au jeudi 22 juin 2017 à 20h

Le Président du CD 31,
Michel Le Bot.



La Secrétaire Générale,
Marie-Madeleine CLAMENS.

